

Procès-verbal n°2025-06
Conseil Municipal du 28 août 2025 à 20h

L'an **deux mil vingt-cinq**, le **vingt-huit** du mois d'**août**, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. VAUDEY Joël, Maire.

Présents : Joël VAUDEY, Maire, Daniel MORIO, Sylvie JOUAULT, Jean-Paul ZOBEL, Stéphane MULATIER, adjoints, Mickaël GRENÊCHE, Patricia PISTIAUX, Christelle LAUDIGEOIS, Laura BEERENS, Marine BOURHIS, Pascal ROUILLER-MARTIN, Maria MADROUX.

Absent excusé : Amandine CLARET.

Absent : Antoine MULATIER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 août 2025

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 12

Quorum : 8

Ordre du Jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2025
2. Approbation du programme des coupes de bois pour l'année 2026
3. Demande de subvention auprès du conseil Départemental de la Haute-Savoie pour une plantation sur la parcelle OB 1943
4. Création d'un poste de secrétaire générale
5. Approbation de la convention de désignation de la maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'éclairage public avec le SYANE pour l'aménagement du parking du cimetière
6. Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance : Madame Laura BEERENS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Demande de dérogation scolaire

Accord à l'unanimité

Compte-rendu de l'exercice des délégations du Conseil Municipal au Maire :

NÉANT

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2025

Délibération n° D2025-0601

Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2025.

Accord à l'unanimité.

2. Approbation du programme des coupes de bois pour l'année 2026

Délibération n°D2025-0602

Monsieur Stéphane MULATIER présente les coupes de bois en 2026 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Il propose d'approuver l'état d'assiette pour l'année 2026.

Forêt de : **VERCHAIX**

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation			
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré
1	IRR	250	2,5	2026	2026			☒			
A	AS	100	2	2026	2026	ONF-SA - Conséquence de chablis et dépérissement					☒

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

(2) non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée

(3) Proposition de l'ONF : SUPP. proposition de suppression ; voir le technicien ONF pour précisions sur les motifs de report ou suppression

(4) A indiquer si différente de celle de l'ONF et à justifier dans la délibération. Si volonté de supprimer le passage en coupe, mettre "suppression"

Accord à l'unanimité.

3. Demande de subvention auprès du conseil Départemental de la Haute-Savoie pour une plantation sur la parcelle OB 1943

Délibération n°D2025-0603

Monsieur Stéphane MULATIER présente les travaux de plantation prévus avec l'ONF à l'automne 2025 suite à la coupe d'épicéas scolytés sur la parcelle OB 1943. Le montant estimatif de ces travaux est de 7 563,36 € HT, lesquels sont subventionnables.

Il propose de solliciter l'aide financière la plus élevée du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, c'est-à-dire 60% du coût des travaux soit 4 538 € HT.

L'autofinancement de la Commune reviendrait à 3 025,36 € HT.

Accord à l'unanimité.

4. Création d'un poste de secrétaire générale

Délibération n°D2025-0604

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de renforcer les effectifs du service administratif à la suite de la vacance du poste de secrétaire générale liée à la suspension d'un agent.

Il propose de créer 1 emploi permanent à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2025.

Accord à l'unanimité.

5. Approbation de la convention de désignation de la maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'éclairage public avec le SYANE pour l'aménagement du parking du cimetière du « Bois de Charrière »

Délibération n°D2025-0605

Monsieur le Maire présente la convention de désignation de la maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) pour les travaux d'éclairage public dans le cadre de l'aménagement du parking du cimetière du « Bois de Charrière ».

Il convient d'approuver également le plan de financement de l'opération.

Cette opération est estimée à 25 132,56€ TTC.

La participation financière du SYANE s'élèverait à 10 404,88€ TTC soit 40 % du montant total de l'opération.

L'autofinancement à la charge de la Commune reviendrait à 14 727,68€ TTC.

Accord à l'unanimité.

Point ajouté à l'ordre du jour :

- **Demande de dérogation scolaire**

Délibération n°D2025-0606

Madame Sylvie JOUAULT présente la demande de dérogation scolaire de Madame Aurélie GONCALVES et Monsieur Nicolas MORINEAU, domiciliés à SAMOËNS, qui souhaitent scolariser leurs enfants Menzo et Nino MORINEAU à l'école du Cadelet à la prochaine rentrée scolaire.

Avis favorable à l'unanimité.

6. Questions diverses

Toiture sur le transformateur EDF et la chaufferie de l'église (Stéphane MULATIER)

Les travaux sont terminés.

Requalification de la Place de la Mairie (Stéphane MULATIER)

Les travaux ont été retardés suite à la remise à niveau du réseau des eaux pluviales, eaux potables et eaux usées. Ils ont également pour conséquence un surcoût de l'ordre de 25 000 €.

Après la pause estivale, les travaux reprendront le 1^{er} septembre. Les bétons désactivés doivent être coulés courant de la première quinzaine du mois de septembre.

Visite technique du SM3A (Jean-Paul ZOBEL)

Une visite technique a eu lieu pour faire le point sur l'état du lit des cours d'eau ou des ouvrages. Des actions seront mises en œuvre dans le courant de l'automne.

Minigolf (Jean-Paul ZOBEL)

Le mois de juillet a connu une progression de près de 28% de chiffre d'affaires.

Congrès des Maires (Jean-Paul ZOBEL)

Le congrès des Maires à Paris se tiendra du mardi 18 au jeudi 20 novembre 2025. Il est demandé aux élus intéressés de se signaler.

Camping (Patricia PISTIAUX)

Le chiffre d'affaires du camping s'élève à 133 155,90 € TTC entre le 1^{er} janvier 2025 et le 28 août 2025.

Cantine (Laura BEERENS et Stéphane MULATIER)

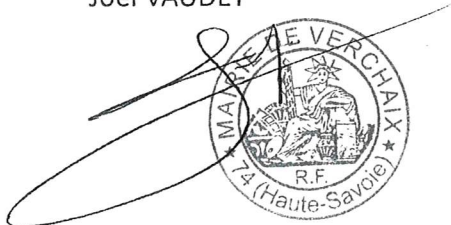
La barrière de la cantine est en cours de réfection. Un cheminement sécurisé est prévu pour accéder à la cantine depuis l'école primaire en attendant la pose des nouvelles palines.

Quelques dates à retenir (Patricia PISTIAUX)

- dimanche 12 octobre 2025 : repas de l'amitié à la salle polyvalente.
- dimanche 12 octobre 2025 : Octobre Rose à la RIVIERE-ENVERSE.
- dimanche 11 janvier 2026 à 18h : Orchestre de Chambre de Lyon à la salle polyvalente.

Fin de la réunion à 21 h 11.

Le Maire,
Joël VAUDEY



La secrétaire de séance,
Laura BEERENS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Beerens', written over a horizontal line.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2025

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal

N° de la délibération	Objet	Vote
D2025-0601	Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2025	Approuvée à l'unanimité
D2025-0602	Approbation du programme des coupes de bois pour l'année 2026	Approuvée à l'unanimité
D2025-0603	Demande de subvention auprès du conseil Départemental de la Haute-Savoie pour une plantation sur la parcelle OB 1943	Approuvé à l'unanimité
D2025-0604	Création d'un poste de secrétaire générale	Approuvée à l'unanimité
D2025-0605	Approbation de la convention de désignation de la maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'éclairage public avec le SYANE pour l'aménagement du parking du cimetière du « Bois de Charrière »	Approuvés à l'unanimité
D2025-0606	Dérogation scolaire MORINEAU Menzo et Nino– Avis favorable	Approuvée à l'unanimité